

Tirelugnû et le diable

Autor(en): **D.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Page fribourgeoise

Tirelugnû et le diable

Tirelugnû, cordonnier dans un village de la plaine, avait un ouvrier d'une habileté extraordinaire. C'est compréhensible, vu que c'était le diable avec lequel le cordonnier avait fait un pacte, en lui promettant l'âme de sa femme *Katyô*, une vraie mégère laide comme les sept péchés capitaux. Un samedi d'hiver, le diable était arrivé chez Tirelugnû pour y travailler. Le cordonnier faisait des souliers pour son curé. Le peu de foi qui lui restait lui interdisait de laisser toucher par le diable les souliers qui devaient chauffer les saints pieds de Dom Tsathagny, curé-doyen de Tsamachu. Tirelugnû avait dit à son ouvrier d'aller s'asseoir sur le gros fourneau de molasse, pendant qu'il terminait son travail. *L'è kouinjan, va djuchtou por tè*, (il est cuisant, ça va juste pour toi) avait dit Tirelugnû. Le diable s'était assis sur la *plyèta* (banc supérieur), en cherchant les places les plus chaudes. Au bout d'un petit quart-d'heure il voulut absolument aider Tirelugnû à terminer son

travail et les souliers touchés par le roi des enfers furent maudits. Il était pourtant urgent de terminer ces malheureux souliers, Chublyèta, la servante de cure, devait venir les chercher pour être portés le lendemain par Dom Tsathagny.

Le lendemain, dimanche, le saint prêtre était tout heureux d'avoir de beaux souliers neufs. Il ne se doutait guère de ce qui allait arriver. A la messe, au moment de l'aspersion déjà, quand le prêtre jetait l'eau bénite, quelques gouttes tombèrent sur les souliers maudits qui partirent en fumée noire en faisant une *èpoufaoye* (petite explosion). Les ouailles de Dom Tsathagny ne furent nullement surprises, elles crurent tout simplement à un miracle qui devait prouver que leur saint curé, malgré son grand âge, pouvait rester sans souliers sur les dalles froides de l'église, même en hiver.

Je tiens l'aventure de Tapacholin, petit-fils de Tirelugnû, qui affirmait que son grand-père était un brave homme n'ayant jamais menti. Il disait même que le brave cordonnier avait su jouer un tour de roublard au diable quand il avait voulu lui prendre sa *Katyô*. Au lieu de recevoir son gage, cet ouvrier infernal avait même dû rendre à leur propriétaire les souliers brûlés.

D. P.

**Amis du « Conteur romand »,
chers abonnés, mots-croisistes !**

*Faites connaître le CONTEUR
ROMAND autour de vous !
Un nouvel abonné au CONTEUR
est un ami gagné à notre cause :
la défense et le maintien de
notre vieux langage et de nos
traditions !*